

## Annexe 3 : Déclinaison des objectifs du PSF 2025 de la FFRandonnée

**Vous devez sélectionner un « objectif opérationnel », puis un(e) « modalité ou dispositif » correspondant à votre projet dans Le Compte Asso (plus d'informations dans le manuel utilisateur Le Compte Asso « Faire une demande PSF », page 14, sur [la boîte à outils PSF](#)).**

Objectif opérationnel	Modalité ou dispositif	Types de projets	Cibles	Exemples de projets (liste non exhaustive)
<b>1) Développement de la pratique</b>	<b>1) Créer et diversifier l'offre de marche et de randonnée</b>	Développer les pratiques fédérales et les pratiques innovantes	<b>Clubs Comités</b>	Mettre en place une nouvelle offre de marche et de randonnée : marche nordique, longue côte – marche aquatique, raquette à neige, rando challenge, randonnée en montagne été et hiver, marche d'endurance, fast hiking, marche avec bâtons dynamiques, etc. ; Favoriser les expérimentations de nouvelles pratiques (simples ou combinées) : trail, marche afghane, marche rapide, trek, trail longue côte, géocaching, randonnées thématiques (culture, patrimoine, ...), triptyques de pratiques, marche nordique montagne ou sur neige, etc.
		Adapter l'offre aux attentes des pratiquants et favoriser l'accès à la pratique	<b>Clubs</b>	Proposer des niveaux de pratique (débutant, expérimentés, ...), proposer de nouveaux créneaux horaires, proposer de nouveaux jours de sortie pour attirer un nouveau public, créer des sections (jeunes, actifs, femmes, ...), favoriser le sport en entreprise, organiser des manifestations ouvertes au grand public, proposer des séances d'essai gratuites, augmenter le nombre de sorties, diversifier les lieux de sorties, etc.
		Accentuer le maillage territorial	<b>Comités</b>	Favoriser la création de clubs, l'affiliation de clubs existants non affiliés ou la création de nouvelles formes de clubs (éphémères, virtuels, communautés, ...).
		Créer des manifestations ou des rencontres sportives	<b>Clubs Comités</b>	Organiser des séances de découverte et/ou d'initiation pour les clubs ou le grand public, des événements ouverts à tous sur les pratiques (marche nordique, longue côte, raquette, ...), des fêtes de la rando, des événements caritatifs/solidaires, participer à des événements (sport entreprise, scolaire, ...), organiser des rencontres sportives, des projets d'itinérance, ... Les frais de déplacement liés à des compétitions sportives peuvent être pris en compte pour les structures des territoires ultra-marins ;
		Créer une offre pour les jeunes Renforcer l'offre de pratique éducative	<b>Clubs Comités</b>	Créer des sections pour les jeunes dans les clubs, favoriser les sorties parents ou grands-parents/enfants, établir des partenariats avec les établissements scolaires ou le Sport Scolaire (USEP), organiser des Rando Challenge scolaire, des opérations de sensibilisation, des sorties découvertes, initiations ou événements pour les jeunes ; Développer des programmes pour les jeunes : Un chemin une école, Des Ailes à tes Baskets, Scolarando, Ecole de Rando, Petits Pieds Partout, Petites Pointures, Balise ton chemin, ...
		Créer une offre pour les actifs	<b>Clubs Comités</b>	Créer des sections pour les actifs dans les clubs, mettre en place des animations ou une offre et adapter les créneaux horaires pour les actifs (pause de midi, après le travail), développer des partenariats avec le Sport en Entreprise ou des entreprises locales, ...
		Créer une offre à destination de publics en situation de handicap	<b>Clubs Comités</b>	Créer des sections spécifiques ou accueillir des personnes en situation de handicap, achat de matériel (joëlettes), manifestations, partenariats avec des associations spécialisées, ...

<b>1) Développement de la pratique</b>	<b>2) Développer et promouvoir notre stade pour la pratique et l'offre touristique</b>	Améliorer la qualité de notre stade	<b>Comités</b>	Favoriser la labellisation des PR (Promenade et Randonnée) pour des projets concrets en lien avec les collectivités/territoires (pouvant inclure des actions de balisage, de numérisation, de labellisation et de valorisation) ; Travailler sur la promotion et sécurisation de la pratique sur les GR® ; Favoriser le balisage, le balisage associatif (en accord avec la CDSI), rendre visible la marque FFRandonnée ; Favoriser le partage de notre stade avec les autres pratiquants de sports de nature (création de charte, information pratiquants, sensibilisation, ...).
		Favoriser les projets touristiques locaux	<b>Comités</b>	Développer des projets en partenariat et co-construits avec les territoires pour faire de ces itinéraires de véritables destinations touristiques ; Organiser des événements touristiques en valorisant les itinéraires et la pratique.
	<b>3) Multiplier l'offre fédérale par le numérique</b>	Moderniser et développer l'offre du club, accompagner les clubs et les comités sur la transformation numérique et digitale	<b>Clubs Comités</b>	Favoriser la création de sites internet, réseaux sociaux et autres plateformes pour favoriser la pratique pour les clubs ; Accompagner et aider les clubs à développer leurs réseaux sociaux ou leurs applications ; Favoriser les partenariats avec des sites et applications spécialisé(e)s dans la transformation numérique et digitale pour améliorer l'offre des clubs ; Proposer des formations aux dirigeants et salariés sur les outils numériques et la communication digitale (réseaux sociaux, site internet, ...).
		Développer la pratique connectée	<b>Clubs Comités</b>	Améliorer la pratique avec des équipements connectés, des applications mobiles, la création de communautés de randonneurs, ... ;
		Déployer et s'approprier la nouvelle application fédérale « Ma Rando »	<b>Comités</b>	Accompagner les clubs sur l'appropriation et l'utilisation de l'application fédérale MaRando®, organiser des sessions de formation ou de présentation, ... ; Accompagner les clubs sur les fonctionnalités e-club, communautés de randonneurs et les espaces d'échanges.
	<b>2) Promotion du Sport Santé</b>	<b>1) Promouvoir et développer le Sport Santé</b>		<b>Clubs Comités</b>

<b>3) Développement de l'éthique et de la citoyenneté</b>	<b>1) Développer la mobilité active et la marche en ville</b>	Proposer des projets d'itinéraires ou de pratiques de la marche dans les espaces urbanisés	<b>Comités</b>	Proposer des projets d'itinéraires, proposer des pratiques (randonnée, marche nordique, santé, ...) dans les espaces urbanisés ; Être porteur d'itinéraires pédestres de substitution pendant des phases de travaux, contribuer aux expérimentations d'espaces piétonnés non définitifs (comme les itinéraires « vélo temporaires ») ; Développer des pratiques, itinéraires, manifestations urbaines/périurbaines sur des publics : jeunes (scolarando), fragiles (balades à roulettes), actifs (pour aller au travail, à la pause) ; Organiser des manifestations ouvertes à tous sur la mobilité active et la marche en ville ; Percevoir la ville autrement : organiser des marches nocturnes, marcher pour jouer (jeux de découverte de la ville), autour de la culture, ... Développer la marche dans le cadre des actions conduites par les collectivités : activités de marche, aménagements d'espaces & itinéraires piétons (design actif), la communication, ... Déployer le dispositif « Balades à roulettes ».
		Créer ou participer aux dynamiques marche et mobilités actives	<b>Comités</b>	Participer aux instances, travaux relatifs aux plans marche, organisations d'Assises locales ou métropolitaines de la marche en ville ; Diffuser et promouvoir le baromètre des villes et villages marchables, organiser des marches exploratoires pour recueillir l'avis des habitants comme piétons ; Créer des plateformes locales Place aux piétons, travailler à des connexions entre les itinéraires et les réseaux de transports en communs, ... ; Former et sensibiliser les membres des comités et les adhérents des clubs pour leur montrer l'intérêt de s'investir et de monter en compétence sur la thématique de la marche en ville ;
		<b>2) Favoriser le respect de l'environnement et le développement durable</b>	<b>Clubs Comités</b>	Organiser des manifestations éco-responsables ouvertes à tous (achat en circuit court, recyclage, récupération), déployer la charte des 15 engagements éco-responsables, ... ; Mettre en place des actions de sensibilisation ou de prévention (sur les déchets, l'impact de l'aménagement et l'entretien des sentiers, l'érosion des sols, ...) ; Organiser des opérations de nettoyage des sentiers et des espaces de pratique ; Participer aux inventaires de biodiversité avec les partenaires associatifs, aux actions de sensibilisation sur les atteintes aux habitats naturels, aux événements nationaux et locaux de protection de l'environnement, etc. ; Développer d'autres projets spécifiques : lutter contre les espèces exotiques envahissantes, favoriser les aménagements faunistiques ou la biodiversité en milieu agricole & urbain tels que l'installation de nichoirs ou d'hôtels à insectes, le ramassage de graines d'arbustes destinées à la reconstitution de haies, agir pour la défense des chemins ruraux et la lutte contre l'artificialisation des sols, poursuivre les travaux engagés sur la gestion des flux, etc.
		<b>3) Favoriser la féminisation</b>	<b>Comités</b>	Féminiser les postes de responsabilité et d'encadrement.
		<b>4) Lutter contre les violences et toutes les formes de discrimination</b>	<b>Comités</b>	Mettre en place des plans locaux de lutte contre les violences et les discriminations.

**Les actions de formation pourront faire l'objet d'un financement dès lors qu'elles sont incluses au sein d'un projet global de développement**, sur les formations suivantes : encadrants (animateurs et formateurs), arbitres, dirigeants (bénévoles et salariés), baliseurs, médecins, pratiquants, numérique et le renforcement des Equipes Régionales de Formation.

